

SEANCE DU 4 décembre 2020

ELUS	EN EXERCICE	PRESENTS
15	15	9

L'an deux mille vingt, le 4 décembre, à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au Foyer, sous la présidence de Monsieur Phillippe GAILLOT, Maire,

LISTE DES PRESENTS :

GAILLOT Phillippe
MARQUET Bénédicte
SIVEC Jean
OGER Isabelle

IMMER Alain
MENEHIN Gaël
VALANCE Bénédicte
WALLERICH Alain

THILL Céline

LISTE DES ABSENTS :

BRUN Jérôme
VIEIRA Christophe

DEBAILLEUL Delphine
REUTER Olivier

GUINDT Philippe
PEREIRA Julien

Procuration de Philippe GUINDT à Bénédicte MARQUET
Procuration de Christophe VIEIRA à Gaël MENEHIN
Procuration de Julien PEREIRA à Phillippe GAILLOT
Procuration de Delphine DEBAILLEUL à Alain IMMER

Objet : 2020 – 526 Adhésion 2020 à la Fondation du Patrimoine

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de soutenir l'action de la Fondation du Patrimoine en acceptant le tarif d'adhésion de 75 €.

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.

Pour copie conforme.

Beyren-lès-Sierck, le 05/12/2020

Le Maire :

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le 05/12/2020

Le Maire,





